

opinions les moins contestées de la vie de César. » (P. J., n° 30).

M. Guigue, dont l'ingénieur ordinaire de la Saône invoquait d'ailleurs l'opinion, avait émis des appréciations semblables. Il faisait remarquer (P. J., n° 31) que les cadavres de la fosse commune « avaient été entassés pêle-mêle, qu'ils appartenaient, pour la plupart, à des hommes de haute stature et qu'aucun de ces hommes n'avaient dépassé l'âge de cinquante ans. » A son avis « les résultats produits par les fouilles faites sur les plateaux de la Bruyère de Saint-Barnard... établissent de la manière la plus positive l'existence sur ce point de nombreuses sépultures, les unes gallo-romaines, les autres celtes... Le caractère si tranché des objets celtiques et romains retrouvés dans les mêmes lieux (la vallée du Formans) et en quelque sorte dans les mêmes sépultures. Le nombre considérable de ces tombelles disséminées sur une surface d'environ 6 kilomètres carrés; la hâte avec laquelle toutes paraissent avoir été simultanément pratiquées, exclut toute idée d'un cimetière ordinaire et implique conséquemment celle d'une lutte entre les soldats Celtes et Gallo-Romains, qui auraient été inhumés ou incinérés à la place même où ils étaient tombés. »

Comme nouvelle preuve, M. Guigue citait « les fours de campagne qui jalonnent, en quelque sorte, la route suivie par les troupes celtes » et dont il avait constaté les traces depuis la sortie du défilé de Saint-Rambert jusqu'aux pieds des coteaux de Trévoux, de Saint-Didier, etc. S'exprimant d'une façon plus explicite dans une note complémentaire (P. J., n° 32), il ajoutait : « Nous pensons que toutes les inhumations du plateau de la Bruyère indiquent les tombes des vaincus, et que les incinérations, à part celles où les